

## CHAPITRE IX

### DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL

SOMMAIRE. — 1. De la nature du péché. Division. — 2. Des causes du péché. De l'occasion. — 3. Des effets du péché. — 4. De la gravité du péché. — 5. Du péché mortel. Effets du péché mortel. — 6. Du péché véniel. Effets du péché véniel. — 7. Des péchés de malice. Péchés qui crient vengeance. Péchés contre le Saint-Esprit. — 8. Différentes manières de commettre le péché. — 9. De la distinction des péchés. Distinction spécifique. Distinction numérique.

#### 1. De la nature du péché.

1. Qu'est-ce que le péché ?

Le *péché* est une transgression volontaire de la loi de Dieu.

2. Qu'entend-on en disant que le péché est une transgression ?

Le péché est une *transgression*<sup>a</sup>, c'est-à-dire un acte par lequel on franchit la limite imposée à la liberté.

3. Que veut-on dire par ces mots : transgression volontaire ?

Le péché est une transgression *volontaire*, c'est-à-dire commise sciemment et librement. S'il n'y a pas, dans l'acte contraire à la loi divine, advertance de la raison et consentement de la volonté, le péché n'est que matériel.

4. Que faut-il entendre ici par ces mots : de la loi de Dieu ?

Par *loi de Dieu* il faut entendre ici, non seulement la loi naturelle et la loi divine positive, mais toute loi, tout commandement, qui émane de l'autorité légitime, par conséquent les lois ecclésiastiques, les lois civiles et les justes prescriptions des parents et des supérieurs.

*Qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu*<sup>1</sup>.

5. Quelle différence y a-t-il entre le péché et le vice ?

Le *péché* est un acte ; le *vice* est une habitude. D'où il suit

<sup>a</sup> Transgression, du latin *trans*, au delà ; *gressum*, de *gradi*, marcher ; action de contrevenir à un ordre, à une loi.

<sup>1</sup> Rom., XIII, 2.

qu'on peut commettre un péché contre une vertu, sans avoir le vice contraire à cette vertu. Comme aussi on peut être vicieux, sans être actuellement en état de péché.

#### Division.

6. Comment se divise le péché ?

D'après son principe, le péché se divise en péché originel et en péché personnel.

Le péché *originel* a pour principe la désobéissance d'Adam ; il se transmet par voie de génération à toute sa postérité.

Le péché *personnel* a pour principe la volonté propre de chacun.

7. Comment se divise le péché personnel ?

Le péché personnel se divise en péché actuel et en péché habituel.

Le péché *actuel* est un acte, une omission, non conformes à la règle des mœurs.

Le péché *habituel* est la tache qui demeure dans l'âme par suite du péché actuel.

8. Comment divise-t-on le péché actuel ?

On peut le diviser en raison du précepte violé, de la cause qui l'excite, du mode, de l'objet, de l'effet, ou enfin suivant qu'il est ou n'est pas la racine d'autres péchés.

9. Comment divise-t-on le péché actuel en raison du précepte violé ?

En péché de commission et en péché d'omission.

Le péché de *commission* est celui qui viole un précepte négatif ; par exemple, le vol, le mensonge.

Le péché d'*omission* est celui qui viole un précepte affirmatif ; par exemple, l'omission de la messe un jour de fête de précepte.

10. Comment divise-t-on le péché actuel d'après la cause qui l'excite ?

En péché d'ignorance, en péché de faiblesse et en péché de malice.

Le péché d'*ignorance* provient d'une ignorance coupable antécédente qui diminue le volontaire.

Le péché de *faiblesse* est celui dans lequel une passion antécédente entraîne la volonté au consentement.

Le péché de *malice* est celui qui procède d'une volonté pleinement délibérée.

11. Comment divise-t-on le péché d'après le mode ?

En péché intérieur et en péché extérieur.

Le péché *intérieur* est le péché du cœur.

Le péché *extérieur* est le péché de parole et le péché d'action.

12. Comment divise-t-on le péché d'après l'objet ?

En péché contre *Dieu*, contre le *prochain* et contre *soi-même*, suivant qu'il attente spécialement aux droits de Dieu, ou aux droits du prochain, ou à notre dignité personnelle.

13. Comment divise-t-on le péché d'après l'effet ?

En péché *mortel* et en péché *vénial*, suivant qu'il donne ou non la mort à l'âme.

14. Comment divise-t-on le péché suivant qu'il est ou qu'il n'est pas la racine d'autres péchés ?

En péché *capital* et en péché *non capital*.

## 2. Des causes du péché.

15. Quelles sont les diverses causes du péché ?

Ce sont : 1<sup>o</sup> la cause matérielle ; 2<sup>o</sup> la cause formelle ; 3<sup>o</sup> la cause finale ; 4<sup>o</sup> la cause efficiente ; 5<sup>o</sup> les causes excitantes ; 6<sup>o</sup> les causes occasionnelles.

16. Quelle est la cause matérielle du péché ?

La cause *matérielle*, ou le matériel du péché, est l'acte humain considéré dans son entité réelle ; par exemple, l'action d'ôter la vie à son semblable.

17. Quelle est la cause formelle du péché ?

La cause *formelle*, ou le formel du péché, est la privation de la rectitude que l'acte doit avoir ou son opposition avec la loi de Dieu ; par exemple, l'injustice que renferme l'action d'ôter la vie à son semblable sans raison légitime.

18. Quelle est la cause finale du péché ?

La cause *finale*, ou la fin du péché, est le but que se propose le pécheur dans l'acte du péché ; par exemple, tuer son semblable pour le plaisir de le tuer, ou bien le tuer pour le voler.

19. Quelle est la cause efficiente du péché ?

La cause *efficiente* du péché est la volonté libre de l'homme. C'est de la volonté que naît le péché ; c'est à la volonté qu'il est immédiatement et réellement imputable.

*C'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les homicides, les*

*adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes*<sup>1</sup>.

20. Pourquoi la volonté humaine est-elle capable de pécher ?

Parce qu'étant naturellement imparfaite, elle peut abuser de sa liberté, en préférant les faux biens aux vrais biens.

21. Pourquoi la volonté seule est-elle la cause efficiente du péché ?

Parce qu'il n'appartient qu'à elle seule de disposer librement de ses actes.

22. Quelles sont les causes excitantes du péché ?

Les causes *excitantes* du péché sont en nous : l'ignorance, la concupiscence et la malice ; et en dehors de nous : le monde et le démon.

23. Comment l'ignorance est-elle une cause de péché ?

L'*ignorance*, lorsqu'elle est vincible, ou volontaire, est une cause indirecte du péché, en écartant la connaissance qui aurait empêché de le commettre.

*Ne vous souvenez pas, Seigneur, des fautes de ma jeunesse ni de mes ignorances*<sup>2</sup>.

24. Comment la concupiscence est-elle une cause de péché ?

La *concupiscence* est une cause de péché, en inclinant la volonté à s'attacher désordonnement aux plaisirs des sens, aux richesses, aux honneurs ; mais elle n'est point un péché, non plus que ses mouvements, tant que la volonté n'y consent point, ainsi que l'a défini le concile de Trente contre Luther et Calvin.

25. Comment la malice est-elle une cause de péché ?

La *malice* est une cause de péché, en dérégulant la volonté jusqu'à lui faire préférer un bien inférieur à un bien supérieur.

*De propos délibéré, ils se sont retirés de Dieu, et n'ont pas voulu comprendre toutes ses voies*<sup>3</sup>.

26. Comment le monde est-il une cause de péché ?

Le *monde* est une cause de péché, par ses scandales, ses préjugés et ses maximes, par les terreurs qu'il inspire ou par ses charmes séducteurs.

Par le monde, il ne faut entendre, ni l'univers, qui est l'œuvre de Dieu<sup>4</sup> ; ni l'humanité, dont il forme son Église de la terre et du ciel, et pour laquelle il a donné son Fils unique<sup>5</sup> ; mais cette foule dont Satan est le prince<sup>6</sup>, dont la triple concupiscence est

<sup>1</sup> Matth., xv, 19. — <sup>2</sup> Ps. xxiv, 7. — <sup>3</sup> Job, xxxiv, 27. — <sup>4</sup> Jean, 1, 10. — <sup>5</sup> Jean, iii, 16. — <sup>6</sup> Jean, xiv, 30.

l'âme<sup>1</sup>, qui, oublieuse de son origine et de ses immortelles destinées, fait de la fortune, des honneurs et des plaisirs, l'objet de son culte et sa fin dernière.

*Il était dans le monde, ... et le monde ne l'a pas connu<sup>2</sup>. — Je ne prie pas pour le monde<sup>3</sup>. — N'aimez point le monde, ni rien de ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, la charité du Père n'est point en lui<sup>4</sup>. — Ne vous conformez point à ce siècle, mais reformez-vous par le renouvellement de votre esprit<sup>5</sup>.*

27. Comment le démon est-il une cause de péché ?

Le démon est une cause de péché, en excitant la volonté au mal, par son action sur l'imagination et sur l'appétit sensitif.

*Soyez sobres et veillez, car votre adversaire le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer<sup>6</sup>.*

28. Dieu peut-il être une cause de péché ?

Dieu, étant la sainteté même, n'est en aucune manière une cause de péché. Il le laisse commettre en n'arrêtant pas l'effort de ceux qui sont disposés à mal agir.

Le péché est un acte défectueux. Tout ce qu'il a d'être vient de Dieu, car la puissance d'agir, qu'elle s'applique au bien ou au mal, est la même en tant que puissance et principe d'action. Mais ce qui dans le péché est *défectueux*, vient de la volonté dérégulée du pécheur. C'est ainsi que dans le boiteux, on peut considérer le mouvement et la claudication ; le mouvement vient de l'homme, et la claudication vient de la jambe infirme.

29. Qu'entend-on par cause occasionnelle de péché ?

Par *cause occasionnelle*, ou occasion de péché, on entend toute chose extérieure qui porte au péché ; comme une mauvaise compagnie, le cabaret, le théâtre, la danse, un livre ou un journal mauvais.

#### De l'occasion.

30. Quelles sont les diverses sortes d'occasions de péché ?

On distingue : 1<sup>o</sup> L'occasion *prochaine* et l'occasion *éloignée*, suivant que le péril de pécher est certain ou même probable, ou bien que le péril n'est que léger.

2<sup>o</sup> L'occasion *absolue* et l'occasion *relative*, suivant qu'elle porte au péché par elle-même ou par suite de la fragilité de celui qui se trouve dans cette occasion.

<sup>1</sup> I Jean, II, 16. — <sup>2</sup> Jean, I, 10. — <sup>3</sup> Jean, XVII, 9. — <sup>4</sup> I Jean, II, 15. — <sup>5</sup> Rom., XII, 2. — <sup>6</sup> I Pierre, V, 8.

3<sup>o</sup> L'occasion *volontaire* et l'occasion *involontaire*, ou nécessaire, suivant qu'on peut ou non la quitter sans une grande difficulté.

4<sup>o</sup> L'occasion *présente* ou *absente*, suivant qu'on l'a avec soi, sans la chercher, ou bien qu'elle est loin de soi.

31. Est-on obligé d'éviter l'occasion éloignée ?

Il n'y a pas obligation d'éviter l'occasion éloignée, à moins qu'on ne prévoie qu'elle devienne bientôt prochaine. La raison en est qu'il est moralement impossible d'éviter toutes les occasions de ce genre, puisque toutes les créatures sont une occasion éloignée de péché, et qu'il n'y a pas danger probable de pécher dans ces occasions.

*Je vous ai écrit dans une lettre : N'ayez point de commerce avec des fornicateurs. Ce que je n'entends pas de ce qu'il y a de fornicateurs en ce monde, ou d'avares, ou de gens qui vivent de rapines, ou d'idolâtres ; autrement il faudrait que vous sortissiez de ce monde<sup>1</sup>.*

32. Y a-t-il obligation d'éviter l'occasion prochaine ?

Il y a obligation d'éviter l'occasion prochaine volontaire, qu'elle soit absolue ou relative, présente ou absente.

*Celui qui aime le péril y périra<sup>2</sup>.*

33. Quelles sont les obligations relatives à l'occasion nécessaire ?

L'occasion nécessaire peut l'être *physiquement* ou *moralement*, suivant qu'il est impossible de l'éviter ou qu'on ne peut l'éviter sans une grande difficulté.

Dans le premier cas, on est tenu de rendre éloignée l'occasion par la haine du mal, par la résistance à la tentation, par les moyens de persévérer dans la vertu.

Dans le second cas, on est tenu d'abord de rendre l'occasion éloignée, comme dans le cas précédent ; mais si l'on retombe toujours dans le péché, on est tenu de la quitter à tout prix.

### 3. Des effets du péché.

34. Quels sont les effets du péché ?

Le péché a des effets par rapport à Dieu et par rapport au pécheur.

35. Quel est l'effet du péché par rapport à Dieu ?

Tout péché est de quelque manière une préférence de la créa-

<sup>1</sup> I Cor., V, 9, 10. — <sup>2</sup> Eccl., III, 27.

ture au Créateur, et par là constitue une injure, une offense envers Dieu. Cette offense est telle qu'elle constitue un mal plus grand que tous les maux des êtres créés, mal plus grand que le bouleversement de la nature entière.

36. Quels sont les effets du péché par rapport à celui qui le commet ?

Tout péché a, par rapport au pécheur, deux effets : il le rend coupable et lui mérite une peine.

La *culpabilité* consiste dans le blâme mérité par le pécheur et dans l'obligation de réparer l'injure faite à Dieu.

La *peine* consiste dans la privation d'un bien, imposée au pécheur contre sa volonté, par suite de son péché, privation qui, l'affligeant, rétablit au point de vue de la justice divine l'ordre qu'il a troublé.

*Par où quelqu'un a péché, c'est par là qu'il est tourmenté<sup>1</sup>.*

#### 4. De la gravité du péché.

37. Qu'est-ce que la gravité du péché ?

C'est la mesure de la malice par laquelle le péché offense plus ou moins Dieu, et mérite en conséquence une peine plus ou moins grande.

38. Tous les péchés sont-ils égaux ou également graves ?

Non, tous les péchés ne sont pas égaux, car : 1<sup>o</sup> Ainsi l'a défini l'Église contre l'hérétique Jovinien (IV<sup>e</sup> siècle).

*Celui qui m'a livré à vous a commis un plus grand péché<sup>2</sup>.*

2<sup>o</sup> Il est de foi que tous les péchés ne sont pas mortels, comme l'ont soutenu Wicleff, Luther et Calvin, et qu'il y a des péchés véniels.

*Le juste tombera sept fois, et se relèvera<sup>3</sup>. — Si quelqu'un sait que son frère a commis un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie, et la vie sera accordée à celui dont le péché ne va pas à la mort. Il y a un péché qui va à la mort<sup>4</sup>.*

39. D'où se tire l'inégalité des péchés ?

Elle se tire, soit de l'objet, qui fait l'espèce du péché, soit des circonstances, qui dans la même espèce augmentent ou diminuent la malice du péché.

Ainsi, au point de vue de l'objet, les péchés contre Dieu sont plus graves que les péchés contre le prochain ; l'homicide, plus

<sup>1</sup> Sag., xi, 17. — <sup>2</sup> Jean, xix, 11. — <sup>3</sup> Prov., xxiv, 16. — <sup>4</sup> I Jean, v, 16.

grave que le vol ; le péché contre le représentant de l'autorité, plus grave que le péché contre un simple particulier, etc.

Au point de vue des *circonstances*, un péché de malice ou commis par suite d'une habitude qu'on n'a pas soin de corriger, est plus grave qu'un péché d'ignorance, de faiblesse, ou qu'un péché commis sous l'influence de la crainte, d'une violente tentation. Le péché d'une personne plus instruite, ou qui a reçu de Dieu de plus grands bienfaits, ou qui est tenue à cause de sa position plus élevée de donner le bon exemple, est un péché plus grave que la même faute commise par une personne qui n'est pas dans les mêmes conditions. Le péché est plus grave s'il fait un tort plus considérable au prochain. Le péché par défaut contre une vertu est plus grave que le péché par excès : le désespoir, par exemple, est plus grave que la présomption ; l'avarice, que la prodigalité, etc.

40. Quel nom donne-t-on au péché suivant qu'il est grave ou léger ?

On lui donne le nom de péché *mortel* ou de péché *véniel*.

#### 5. Du péché mortel.

41. Qu'est-ce que le péché mortel ?

Le péché *mortel* est une offense de Dieu qui nous fait perdre son amitié et mérite la peine éternelle.

42. Pourquoi l'appelle-t-on *mortel* ?

Parce qu'il donne la mort à l'âme, en lui enlevant la grâce sanctifiante, qui est le principe de la vie spirituelle.

43. Quelles conditions sont nécessaires pour que le péché soit mortel ?

Il y en a trois : 1<sup>o</sup> la gravité de la matière ; 2<sup>o</sup> l'avertance de l'esprit pleine et entière ; 3<sup>o</sup> le plein consentement de la volonté.

44. De combien de manières la matière peut-elle être grave ?

La matière peut être grave, soit *en elle-même*, soit *à raison des circonstances*.

45. Quand est-ce que la matière d'un péché est grave en elle-même ?

C'est lorsque la loi a pour objet une chose importante.

46. Comment connaît-on la gravité de la matière d'un péché ?

On connaît cette gravité : 1<sup>o</sup> par la sainte Écriture ; 2<sup>o</sup> par les définitions de l'Église ; 3<sup>o</sup> par le témoignage des Pères de l'Église, des docteurs et des théologiens ; 4<sup>o</sup> par la persuasion générale des fidèles ; 5<sup>o</sup> par la raison éclairée des lumières de la foi.

47. Quels sont en général les péchés considérés comme graves ?

Ce sont : 1° Tous les péchés qui attaquent directement Dieu ou quelqu'une de ses perfections.

2° Tous les péchés de luxure.

3° Tous les péchés commis contre un précepte dont la transgression atteint gravement la fin importante que s'est proposée le législateur ; comme l'omission du jeûne, de la messe, de la communion pascale, etc.

4° Tous les péchés qui blessent gravement le prochain dans les biens de la vie, de la fortune, de la réputation ; comme l'homicide, un vol notable, etc.

48. Quand est-ce qu'un péché est dit mortel de tout son genre ?

Un péché est dit mortel *de tout son genre*, lorsqu'il n'admet pas de légèreté de matière ; comme le parjure, la luxure, le blasphème.

Il est dit mortel *de son genre*, lorsqu'il peut devenir véniel par la légèreté de la matière ; comme le vol, la médisance, la violation de l'abstinence.

49. Quand est-ce que les circonstances font qu'un péché véniel de sa nature devient accidentellement mortel ?

Un péché, bien que véniel de sa nature, devient mortel :

1° Si l'on pense ou si l'on doute par erreur qu'on pèche mortellement.

2° Si l'on se propose une fin gravement mauvaise.

3° Si l'on a pour la chose défendue une affection telle, qu'on soit disposé à offenser Dieu gravement.

4° Si l'on agit avec un mépris formel de la loi ou du législateur.

5° Si l'on produit, le sachant, un grave scandale.

6° Si l'on s'expose au péril prochain ou probable de pécher mortellement.

7° Si l'on commet plusieurs péchés véniels qui, étant unis entre eux moralement, constituent une matière grave ; par exemple, de petits vols qu'on fait avec l'intention d'arriver à une somme considérable.

50. Quelle est la seconde condition nécessaire pour que le péché soit mortel ?

C'est la pleine advertance de l'entendement.

51. Combien distingue-t-on de sortes d'advertance ?

On en distingue deux sortes : l'advertance *matérielle*, qui est l'application de l'esprit à l'action que l'on fait ; et l'advertance *for-*

*melle*, qui est l'application de l'esprit à la bonté ou à la malice morale de l'action.

52. Quelle advertance faut-il pour le péché mortel ?

C'est l'advertance *formelle*, ou actuelle, car si l'advertance est nulle actuellement, c'est-à-dire si l'on ne pense ni à la négligence qu'on a mise autrefois à s'instruire, ni à l'ignorance où l'on se trouve présentement, le péché n'est que matériel, bien qu'auparavant on ait pu pécher gravement en négligeant de s'instruire.

53. Quelle est la troisième condition nécessaire pour que le péché soit mortel ?

C'est l'entier consentement de la volonté.

54. Est-il nécessaire pour le péché mortel que le plein consentement soit actuel ?

Oui, il est également nécessaire que le plein consentement soit actuel, pour que le péché soit actuellement mortel.

55. A quels signes peut-on reconnaître, en cas de doute, qu'on n'a pas pleinement consenti au péché ?

C'est : 1° Lorsqu'on sait par expérience qu'étant maître complètement de soi-même, on résiste à la suggestion mauvaise.

2° Lorsqu'on a une conscience timorée et qu'on est habituellement disposé à mourir plutôt que d'offenser Dieu.

3° Lorsque, remarquant la tentation, on en a été effrayé et qu'on l'a repoussée.

4° Lorsqu'on ignore si l'on était endormi ou éveillé, capable ou non de disposer de ses actes.

56. Pourquoi faut-il, pour le péché mortel, une matière grave, la pleine advertance et le plein consentement ?

Parce que, si l'une de ces trois conditions fait défaut, on ne veut pas abandonner Dieu pour mettre sa fin dernière dans la créature.

57. Est-il toujours facile de déterminer les limites qui séparent le péché mortel du péché véniel ?

Non, c'est souvent très difficile, à cause des éléments multiples qui concourent à l'acte du pécheur.

#### Effets du péché mortel.

58. Quels sont les effets du péché mortel ?

Il en produit d'effroyables, soit par rapport à Dieu, soit par rapport à l'homme.

59. Quels sont les effets du péché mortel par rapport à Dieu ?

Relativement à Dieu, le péché mortel est :

1<sup>o</sup> Une révolte audacieuse : le Tout-Puissant ordonne, l'homme résiste.

*Vous avez brisé mon joug dès le commencement, vous avez rompu mes liens, vous avez dit : Je ne servirai pas<sup>1</sup>.*

2<sup>o</sup> Un mépris de son adorable majesté : tout péché est une préférence donnée à la créature sur le Créateur.

*A qui m'avez-vous égalé ? A qui m'avez-vous comparé ? Qui avez-vous rendu semblable à moi<sup>2</sup> ? — Cieux, écoutez ; et toi, terre, prête l'oreille ; car c'est le Seigneur qui a parlé : J'ai nourri des enfants, et je les ai élevés, et ils m'ont méprisé<sup>3</sup>.*

3<sup>o</sup> Une ingratitude monstrueuse : c'est avec ses propres bienfaits que Dieu est outragé.

*Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne que je n'aie pas fait<sup>4</sup> ? — J'ai fait devant vous beaucoup de bonnes œuvres, ... pour laquelle est-ce que vous me lapidez<sup>5</sup> ?*

4<sup>o</sup> Une véritable impiété. « Tout péché, dit saint Bernard, attaque quelque attribut divin : la colère sa douceur, le mensonge sa vérité, la haine sa charité, le plaisir sensuel sa pureté... »

Le pécheur méconnaît Dieu en tant qu'autorité suprême, le méprise en tant que bien suprême, et s'en détourne pour mettre sa fin dernière dans la créature, qui, comparée à Dieu, n'est qu'un néant.

*O cieux ! frémissez d'étonnement ; et vous, portes du ciel, soyez dans la plus grande désolation, ... car mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi, qui suis une source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, qui ne peuvent retenir l'eau<sup>6</sup>.*

60. L'offense que le péché mortel fait à Dieu est-elle donc bien grande ?

Le péché mortel est une offense de Dieu infinie, non du côté de celui qui le commet, mais du côté de celui qui est offensé. De manière que, si c'était possible, le péché mortel détruirait Dieu en lui causant une tristesse infinie.

Cette offense est telle, qu'aucun être créé ne pourrait, par ses satisfactions, la compenser équivalement.

*L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu<sup>7</sup>.*

61. Quels sont les effets du péché mortel par rapport à l'homme ?

Le péché mortel : 1<sup>o</sup> défigure l'âme et la souille. Il lui imprime

<sup>1</sup> Jérém., II, 20. — <sup>2</sup> Isale, XLVI, 5. — <sup>3</sup> Isale, I, 2. — <sup>4</sup> Isale, V, 4. — <sup>5</sup> Jean, X, 32

<sup>6</sup> Jérém., II, 12, 13. — <sup>7</sup> Ps. XIII, 1.

une tache, qui consiste pour elle à perdre l'éclat qui lui vient de la lumière naturelle de la raison et de la lumière surnaturelle de la grâce.

*Vous êtes souillée par votre iniquité devant moi, dit le Seigneur<sup>1</sup>. — Leur esprit et leur conscience sont souillés<sup>2</sup>.*

2<sup>o</sup> Il lui donne la mort, en lui enlevant la grâce sanctifiante. « Dieu est la vie de l'âme, dit saint Augustin, comme l'âme est la vie du corps ; et de même que le corps meurt aussitôt que l'âme en est séparée, ainsi l'âme meurt aussitôt qu'elle est séparée de Dieu. »

*Je connais vos œuvres, vous avez la réputation d'être vivant, et vous êtes mort<sup>3</sup>. — Fuyez le péché comme un serpent ; car si vous en approchez, il se saisira de vous. Ses dents sont des dents de lion qui tuent les âmes des hommes<sup>4</sup>.*

3<sup>o</sup> Il fait perdre à l'âme les mérites acquis, la capacité actuelle d'en acquérir, la participation aux mérites satisfactoriaux des autres membres de l'Église et ses droits au ciel.

*Si le juste se détourne de sa justice et qu'il commette l'iniquité, ... toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées<sup>5</sup>. — Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses, et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien<sup>6</sup>.*

4<sup>o</sup> Il mérite la peine éternelle.

*Allez loin de moi, maudits, au feu éternel<sup>7</sup>.*

62. Les effets du péché mortel sont-ils irréparables ?

Non, car une conversion sincère peut rétablir l'âme dans l'amitié de Dieu.

*Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur Dieu, et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive<sup>8</sup> ?*

## 6. Du péché véniel.

63. Qu'est-ce que le péché véniel ?

Le péché véniel est une offense de Dieu qui ne fait point perdre son amitié et ne mérite qu'une peine temporelle.

64. Pourquoi l'appelle-t-on véniel ?

On l'appelle véniel<sup>a</sup>, parce qu'il se pardonne plus facilement que le péché mortel.

<sup>a</sup> Vénial, du latin *venia*, pardon.

<sup>1</sup> Jérém., II, 22. — <sup>2</sup> Tite, I, 15. — <sup>3</sup> Apoc., III, 1. — <sup>4</sup> Eccl., XXI, 2, 3. — <sup>5</sup> Ézéch., XVIII, 24. — <sup>6</sup> I Cor., XIII, 2, 3. — <sup>7</sup> Matth., XXV, 41. — <sup>8</sup> Ézéch., XVIII, 23.

65. Quelle principale différence y a-t-il entre le péché mortel et le péché véniel ?

La première et principale différence entre ces deux péchés, c'est que l'âme, par le péché mortel, se détourne de Dieu, de telle sorte qu'elle place, au moins virtuellement, sa fin dernière dans la créature, qu'elle préfère ainsi à Dieu; tandis que par le péché véniel, elle ne se détourne pas de Dieu, elle l'aime réellement plus que la créature, bien qu'elle ne tende pas à lui avec cette affection que Dieu mérite et à laquelle elle est tenue.

66. Quelles autres différences dérivent de la première ?

1° Le péché mortel offense gravement Dieu : il est un mépris au moins virtuel de Dieu; le péché véniel n'offense Dieu que légèrement et n'implique pas le mépris de Dieu.

2° Le péché mortel éteint la charité; le péché véniel en diminue seulement la ferveur.

3° Le péché mortel arrête complètement la marche de l'homme vers la fin dernière; le péché véniel l'embarrasse seulement.

4° Le péché mortel entraîne la privation de la grâce sanctifiante et de l'amitié de Dieu, effet que ne produit point le péché véniel.

5° Le péché mortel mérite la peine éternelle; le péché véniel ne fait encourir qu'une peine temporelle.

67. Que faut-il pour qu'il y ait péché véniel ?

Il faut et il suffit qu'il y ait : 1° quelque advertance, si petite soit-elle, de la malice d'une action; 2° quelque consentement, si imparfait soit-il, de la volonté à un acte mauvais.

68. Quand est-ce qu'un péché est véniel *de son genre* ?

Lorsque le désordre est, non dans l'objet, mais dans la tendance de la volonté; comme l'amour-propre, la gourmandise.

69. Quand est-ce qu'un péché mortel de son genre devient accidentellement véniel ?

1° Un péché mortel *de son genre* est accidentellement véniel quand la matière est légère; par exemple, un petit vol.

2° Un péché mortel *de tout son genre*, n'admettant point de légèreté de matière, ne devient accidentellement véniel que lorsqu'on croit, par suite d'une erreur invincible, ne pécher que véniellement, ou que la connaissance de la malice de l'acte ou le consentement de la volonté sont imparfaits.

70. L'imperfection est-elle un péché véniel ?

L'imperfection n'est pas par elle-même un péché véniel, car elle consiste, soit à ne pas faire ce qui est purement de conseil,

soit à transgresser un précepte sans le vouloir; par exemple, des distractions pleinement involontaires dans la prière.

71. Un grand nombre de péchés véniels peuvent-ils rendre aussi coupable qu'un seul péché mortel ?

Non, parce qu'il n'y a que le péché mortel qui nous fasse perdre l'amitié de Dieu et nous détourne complètement de lui; et qu'ainsi un seul péché mortel surpasse tous les péchés véniels, si nombreux soient-ils.

#### Effets du péché véniel.

72. Quels sont les effets du péché véniel ?

Bien qu'incomparablement moins grave que le péché mortel, le péché véniel est néanmoins un grand mal, soit qu'on le considère par rapport à Dieu, soit qu'on l'envisage par rapport à l'homme.

73. Quelle offense le péché véniel fait-il à Dieu ?

Il est impossible à l'homme d'exprimer exactement l'offense que le péché véniel fait à Dieu. Tout péché véniel, quelque léger qu'il paraisse, est une injure faite à la majesté divine; aussi les saints n'ont-ils pas hésité à dire qu'il vaudrait mieux laisser périr l'univers que de commettre un seul péché véniel pour le conserver.

74. Quel préjudice le péché véniel fait-il à l'homme ?

1° Il diminue les lumières de l'intelligence et les forces de la volonté.

2° Il ternit la beauté de l'âme, et rend ses œuvres moins agréables à Dieu et moins dignes de récompense.

3° Il le prive de nombreux degrés de grâce et de gloire.

*Vous n'êtes ni froid ni chaud, ... et vous ne savez pas que vous êtes malheureux et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu<sup>1</sup>.*

4° Il dispose et conduit au péché mortel, soit en en faisant perdre peu à peu l'horreur, soit en amenant la diminution et même la privation des grâces spéciales qui préservent des grandes fautes.

*Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu<sup>2</sup>. — Celui qui est injuste dans les petites choses le sera aussi dans les grandes<sup>3</sup>.*

5° Il attire dès cette vie de sévères châtiments, comme le prouvent plusieurs exemples tirés de l'Écriture sainte; et, en

<sup>1</sup> Apoc., III, 15, 17. — <sup>2</sup> Eccli., XIX, 1. — <sup>3</sup> Luc, XVI, 10.